



**ASSOCIATION TUNISIENNE DU PETROLE ET DU GAZ**

# ***ANNALES DE L'ENERGIE 2021***

**FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2021**

**Juillet 2022**

# I. EXPLORATION ET PRODUCTION DES HYDROCARBURES

## 1. Législation & réglementation :

- Par décret gouvernemental n° 2021-171 du 22/03/2021, monsieur Abdelwaheb Khammassi, est nommé président directeur général de l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières, et ce, à compter du 17/12/2020
- Publication de la Loi n° 2021-39 du 30/07/2021, portant approbation de l'avenant n° 5 modifiant la convention et ses annexes régissant le permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Zarat »

**2. Domaine minier :** En 2021, les permis « Amilcar », « Kaboudia », et « Douiret » ont été rendus ; les permis « Jenein centre » et « Sud Remada » ont été annulés. Au cours de la dernière décennie 3 permis d'exploration ont été attribués. Au 31/12/2021, 19 permis - 12 permis d'exploration et 7 permis de prospection - sont en cours de validité. Une concession d'exploitation a expiré le 31/12/2021 (Sanrhar) et deux nouvelles concessions ont été attribuées (Sidi Marzoug et Shalbia).

Au 31/12/2021 :

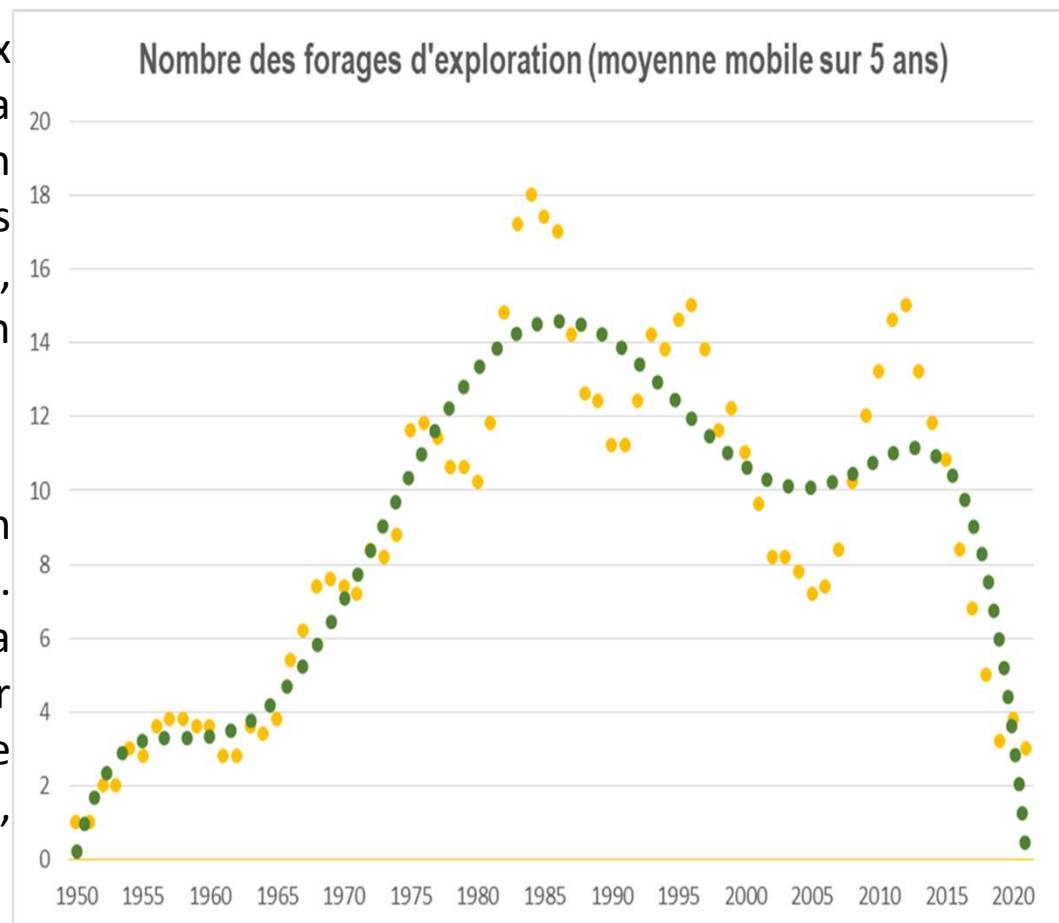
- 64 concessions ont été attribuées depuis 1960, dont 6 ont été rendues (3 d'entre-elles ont été rendues et abandonnées)
- 46 concessions sont en exploitation, 4 ne sont pas encore développées et 8 sont à l'arrêt
- parmi les concessions en production, 6 attendent une confirmation du renouvellement d'octroi de leur concession

**3. Exploration :** Deux forages d'exploration ont été engagés dans l'année, ils ne sont pas encore achevés

# I. EXPLORATION ET PRODUCTION DES HYDROCARBURES (suite)

**4. Développement en cours :** Quatre nouveaux forages de développement ont été réalisés en 2021. La concession d'exploitation Halk El Menzel est entrée en production le 07/01/2021. Deux nouvelles concessions, « Shalbia » et « Sidi Marzoug », attribuées en septembre 2021, sont entrées en production les 6 et 7 octobre 2021, respectivement

**5. Production :** En 2021, la production d'hydrocarbures a été de 4,08 millions de tep-pci. Après une dizaine d'années consécutives de baisse, la production a enregistré une hausse de 21% par rapport à l'année 2020. L'année 2021 a été marquée par l'entrée en production de « Halk el Menzel », « Shalbia », « Sidi Merzoug », « Abir » et « Bochra »



## II. RAFFINAGE ET DISTRIBUTION

### 1. Législation & réglementation :

- Par décret gouvernemental n° 2021-172 du 22/03/2021. Madame Fekhta Mahouachi, est nommée présidente directrice générale de la Société Tunisienne des Industries de Raffinage, et ce, à compter du 18/12/2020.
- Publication du Décret gouvernemental n° 2021-278 du 19/04/ 2021, fixant l'organigramme de la société nationale de distribution des pétroles.

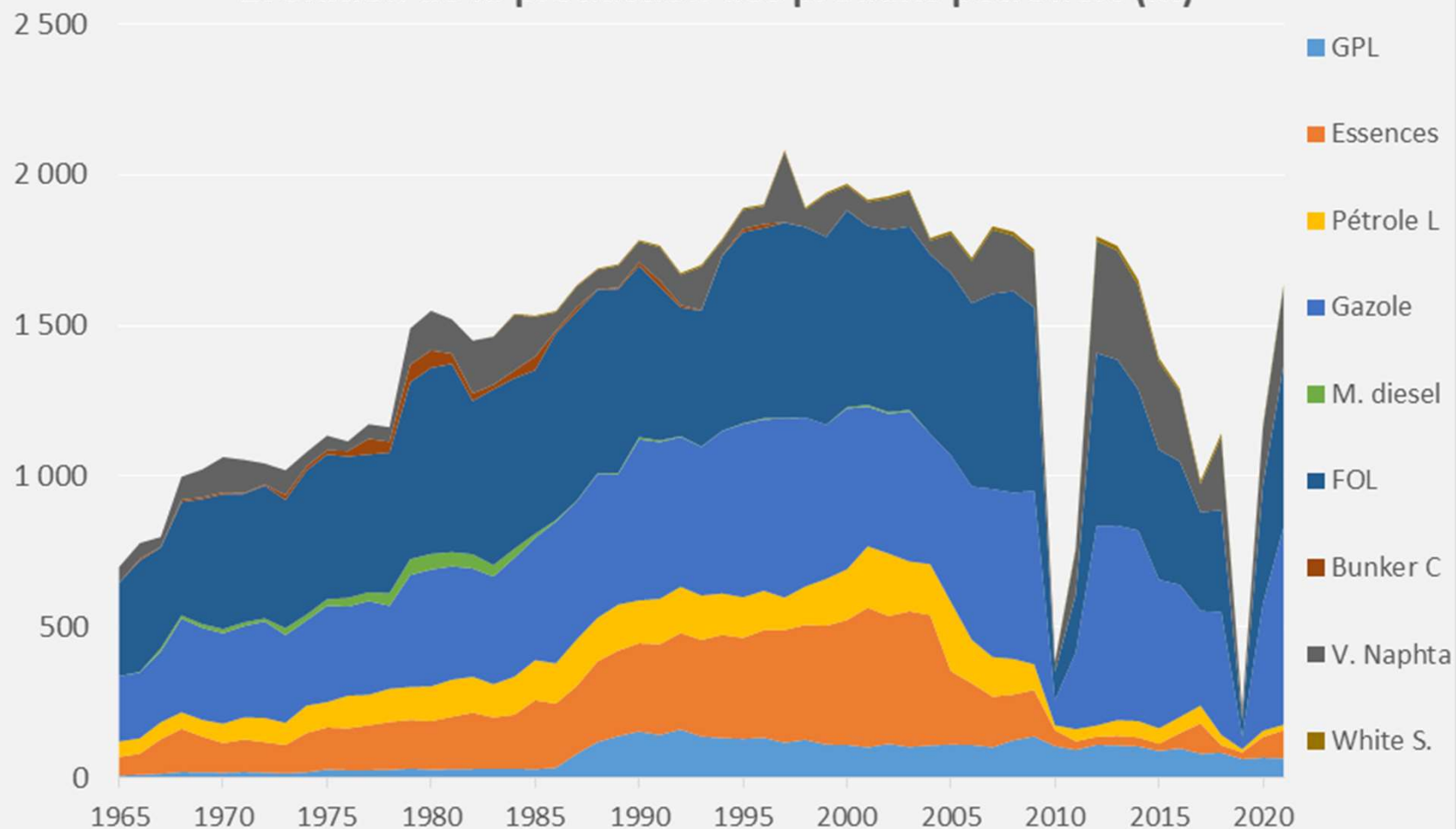
**2. Raffinage** de 1,6 million de tonnes de pétrole brut par la STIR enregistrant une hausse de 9% par rapport à l'année 2020.

**3. Importation** de 4,84 millions de tonnes de pétrole brut et de produits raffinés (+13% par rapport à 2020). Exportation de 2,2 millions de tonnes de pétrole et produits raffinés (+26% par rapport à 2020).

**4. La consommation nationale** de produits pétroliers s'est élevée à 4,6 millions de tonnes enregistrant une hausse de 9% par rapport à l'année 2020.

**5. Trois ajustements des prix** ont été réalisés en février, mars et avril 2021, engendrant une hausse cumulée annuelle de 9% du prix de gasoil ordinaire, du gasoil sans soufre et de l'essence sans plomb.

## Evolution de la production des produits pétroliers (kt)



# III. GAZ

## 1. Législation & réglementation :

- Publication du Décret gouvernemental n° 2021-98 du 21/01/2021, fixant l'organigramme de la société tunisienne du gazoduc Transtunisien
- Publication du Décret gouvernemental n° 2021-68 du 25/01/2021, portant autorisation de la construction, de la pose et de l'exploitation du gazoduc "Tunis - Mabtouh - Bizerte"
- Par décret gouvernemental n° 2021-170 du 22/03/2021, monsieur Hichem Anène, est nommé président directeur général de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz, et ce, à compter du 17/12/2020

## 2. Bilan gaz :

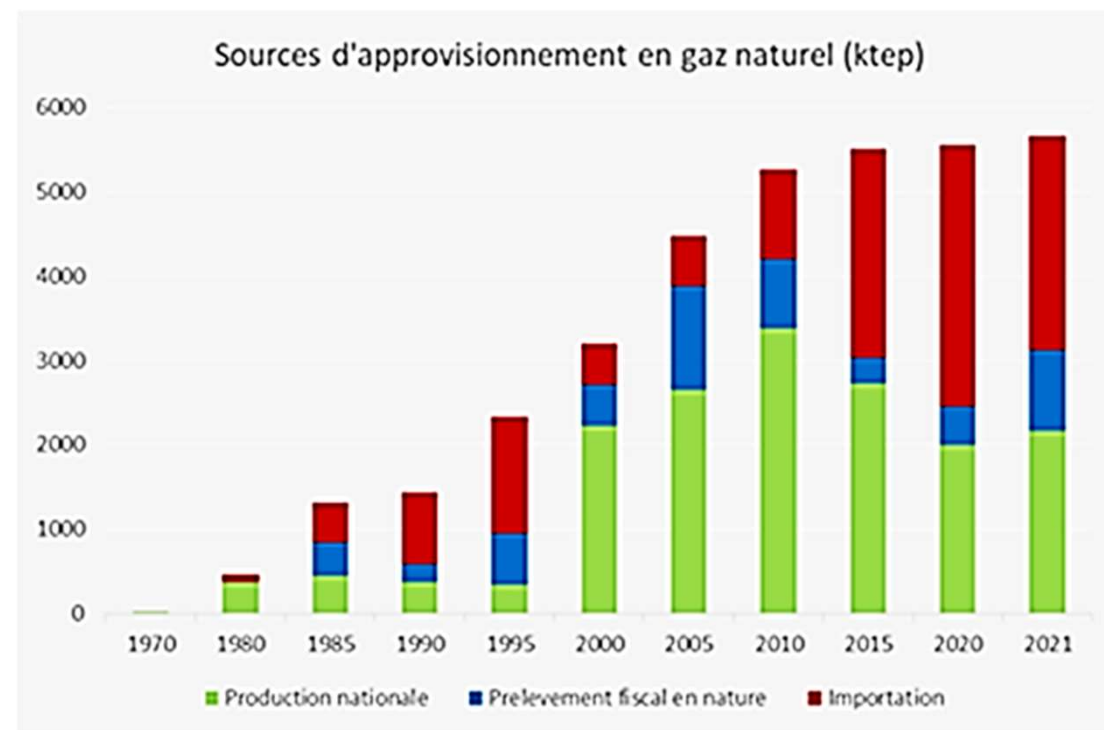
- **La production nationale** de gaz a été de 2 162 ktep-pcs, soit une augmentation de 18% par rapport à 2020. Cette production a été marquée par : l'entrée en régime de croisière de la production de la concession Nawara, l'entrée en production des gisements : Abir, Bochra et Sidi Merzoug, l'augmentation de la production des concessions Maamoura, Franig, Baguel et du gaz du Sud et un déclin de la production des concessions Miskar et Hasdrubal
- **Gaz fiscal** : Importante augmentation du volume de gaz fiscal (105%) passant de 466 ktep en 2020 à 961 ktep en 2021 du fait d'une augmentation des volumes de gaz transitant par la Tunisie
- **Importation de gaz** : En raison de l'indisponibilité de quantités additionnelles hors contrat d'achat, les importations de gaz algérien ont régressées de 3 104 ktep en 2020 à 2 551 ktep en 2021

### III. GAZ (suite)

- **La consommation nationale de gaz naturel** s'est élevée à 5 663 ktep contre 5 382 ktep en 2020, suite à la reprise de l'activité économique après une année marquée par la Covid

#### 3. Autres faits marquants

- **Le nombre de clients gaz** a atteint 990 mille, en augmentation de 4% par rapport à 2020. Près de ¼ des logements sont branchés au réseau de gaz
- **Projets d'équipement** : Mise en gaz de 30 nouveaux industriels, de la zone industrielle de Djebel Oust ainsi que des villes de Tajerouine et de Djérissa



## IV. ELECTRICITE

### 1. Législation & réglementation :

- Publication du Décret gouvernemental n° 2021- 414 du 8 juin 2021, portant réquisition de certains ingénieurs de la Steg
- Publication de la Loi n 2021-29 du 22 juin 2021, portant approbation de la convention de garantie conclue le 12 février 2021, entre la République tunisienne et la Société internationale islamique de financement du commerce, pour la contribution au financement des importations de gaz naturel

**2. La production** d'électricité, hors autoproduction, a été de 19,9 TWh en 2021, en augmentation de 2%

**3. Les achats** d'électricité de l'Algérie ont considérablement augmenté (+1849%) couvrant 4,9% de la disponibilité totale, passant à 1,06 TWh en 2021. Ceci résulte de la limitation des achats de gaz

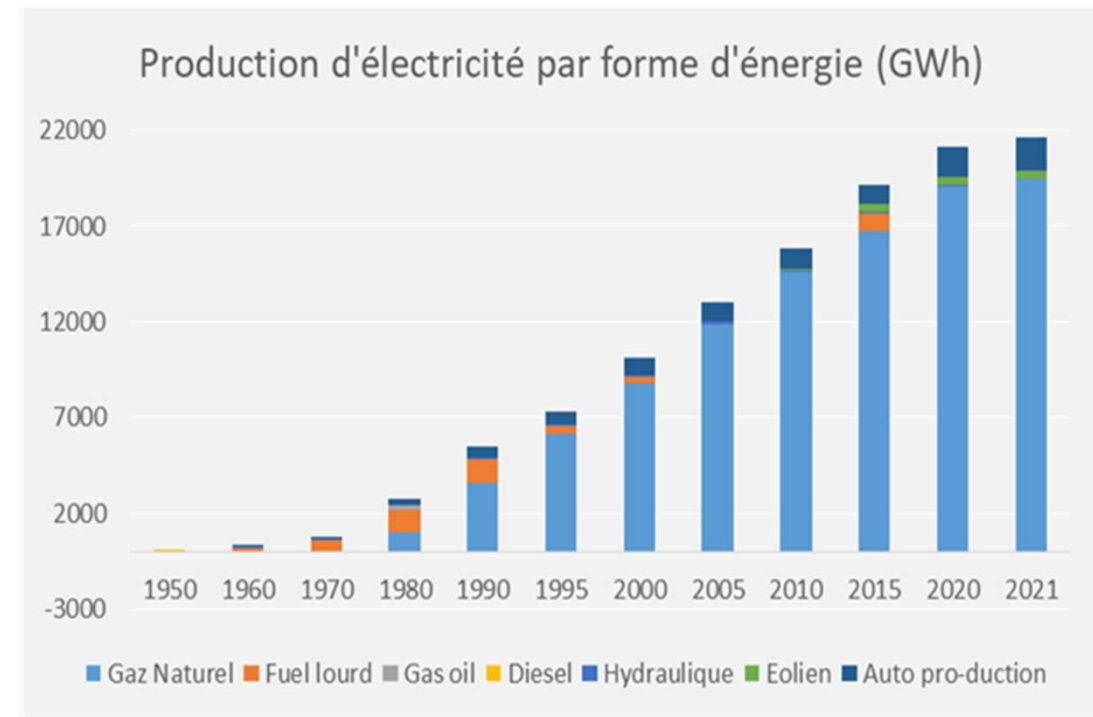
**4. Les ventes** d'électricité ont été en 2021 de 16,4 TWh, en hausse de 7%. La pointe électrique a été de 4 472 MW, en progression de 11% enregistrant ainsi un nouveau record

**5. Travaux et développement** : Mise en service partiel des centrales solaires photovoltaïque de Tozeur-1 et de Tozeur

## IV. ELECTRICITE (suite)

### 6. Autres faits marquants :

- Les pertes totales de transport et de distribution se sont élevées à 4 573 GWh, accusant une augmentation de +23% par rapport à 2020
- Le montant des impayés au 31 décembre 2021 s'est élevé à 2 377 MD, dont 46% de créances publiques



# V. ENERGIES RENOUVELABLES & EFFICACITE ENERGETIQUE

## 1. Cadre législatif et réglementaire :

- Publication, en décembre 2021, de 5 Décret-loi, portant approbation des conventions de concessions de production d'électricité de 5 centrales photovoltaïques (Mezzouna, Tozeur, Segdoud, Metbassta et Borj Bourguiba)
- Publication du Décret Présidentiel n° 2021-259 du 30/12/2021, portant ratification de l'adhésion de la République tunisienne à l'accord cadre portant création de l'Alliance solaire internationale signé à New Delhi le 14/10/2021

**2. Bilan énergétique :** Le déficit énergétique est estimé à 6,02 Mtep, contre 5,76 Mtep en 2020 . Ainsi, le taux de dépendance énergétique serait de 51,6% en 2021 contre 53,6% un an plus tôt

**3. Efficacité énergétique :** L'intensité énergétique est estimée 0,27 tep pour mille US\$-2015 de produit intérieur brut. Depuis 2020, l'intensité énergétique se serait dégradée du fait de la situation sanitaire exceptionnelle et, par suite, du fort ralentissement de l'activité économique

**4. Mise en valeur des énergies renouvelables :** La situation a relativement peu évoluée par rapport à l'année 2020. Les énergies renouvelables ont représenté 2,5% de la production d'énergies primaires

## Etat d'avancement des projets de mise en valeur des énergies renouvelables (situation au 31/12/2021)

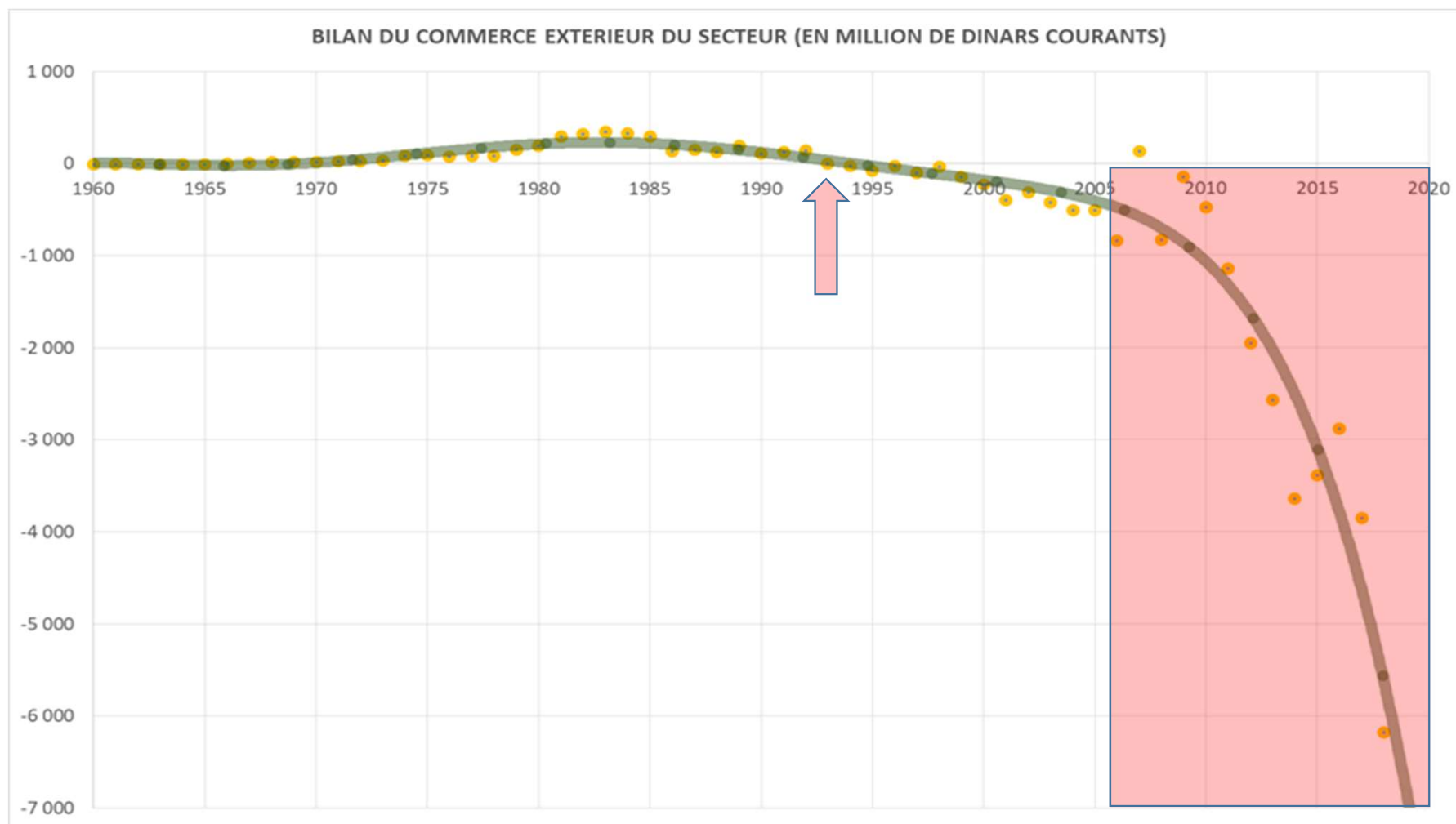
| FILIERE                | REGIME         | PROJETS                                                                                                  | ETAT D'AVANCEMENT                                                                                                              |
|------------------------|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE | CONCESSION     | Appel d'offre de 500 MW<br>Sites proposés par l'Etat : Tozeur, Sidi Bouzid, Gafsa, Kairouan et Tataouine | Approbation par décret-loi en décembre 2021                                                                                    |
|                        | AUTORISATION   | Appel à projet de mai 2017                                                                               | 10 projets autorisés (6 projets de 10 MW et 4 projets de 1 MW)<br>Aucun projet n'est raccordé                                  |
|                        |                | Appel à projet de mai 2018                                                                               | 16 projets autorisés (6 projets de 10 MW, 10 projets de 1 MW)<br>Un seul projet PV de 1 MW est raccordé                        |
|                        |                | Appel à projet de juillet 2019                                                                           | 16 projets autorisés ((6 projets de 10 MW, 10 projets de 1 MW)<br>Aucun projet n'est raccordé                                  |
|                        |                | Appel à projet d'août 2020                                                                               | 16 projets autorisés ((6 projets de 10 MW, 10 projets de 1 MW)<br>Aucun projet n'est raccordé                                  |
|                        | AUTOPRODUCTION | Basse tension                                                                                            | 126 MW installés                                                                                                               |
|                        |                | MT/HT                                                                                                    | 255 autorisations octroyées pour une puissance totale de 45 MW.<br>La puissance des projets en exploitation est limitée à 4 MW |
|                        | STEG           | Centrale PV Tozeur-1 de 10 MW                                                                            | Mise en service partiel en mars 2021<br>Début d'exploitation reportée à mars 2022                                              |
|                        |                | Centrale PV Tozeur-2 de 10MW                                                                             | Mise en service partiel en novembre 2021<br>Début d'exploitation reportée à mars 2022                                          |
| EOLIEN                 | CONCESSION     | Appel d'offre de 300 MW<br>Sites proposés par l'Etat : Djebel Abderrahmen et Djebel Tbagha               | Situation identique à celle de 2020                                                                                            |
|                        |                | Appel d'offre de 200 MW<br>Sites proposés par les promoteurs                                             | Appel d'offre infructueux<br>Un nouvel appel d'offre sera lancé                                                                |
|                        | AUTORISATION   | Appel à projet de janvier 2019                                                                           | 4 projets autorisés de 30 MW chacun                                                                                            |



## VI. AUTRES DONNEES DU SECTEUR DE L'ENERGIE

- En 2020, la valeur ajoutée du secteur de l'énergie s'est élevée à 3,1 milliards de dinars et a représenté 2,8% du produit intérieur brut, contre 4,6% en 2015 et 7,1% en 2010
- En 2021, le déficit du commerce extérieur du secteur a atteint 5,7 milliards de dinars et a représenté 35% du déficit total du commerce extérieur, contre respectivement 4,2 milliards de dinars et 32,8% en 2020
- Les investissements du secteur se sont élevés à 1,44 milliards de dinars, correspondant à 9% du montant total des investissements, contre 12% en 2015 et 17% en 2010
- Le cours annuel moyen du baril de Brent a été en 2021 de 70,6 \$US contre 41,7 \$US en 2020. Dans un contexte de pandémie, les cours mondiaux du pétrole brut ont enregistré une baisse inédite
- Le taux de change annuel moyen du dinar a été en 2021 de 0,357 \$US, contre 0,360 \$US en 2020

# Evolution de la balance du commerce extérieur du secteur des hydrocarbures



*Les annales 2021 sont consultables sur le site de l'ATPG à l'adresse suivante :*

*<http://www.atpg.org.tn>*